

LE BOUSVALIEN
=====

Mme B. VERMOTÉ

JUIN 1981

Sécrétariat 010/61 15 60

Informations du Cercle Socio:Culturel de Bousval

Nous vous rappelons la seconde conférence sur LE CYCLE DE L'EAU qui aura lieu le vendredi 12 JUIN 1981 à 20 H. A LA FERME DU BEGIPONT A NOIRHAT (derrière la Chapelle de Noirhat)

Le thème : L'évacuation des eaux usées, la pollution, l'épuration et l'assainissement du Bassin de la Dyle, par Madame BRAUM, Chimiste et maître d'Hygiène des milieux attachés à l'I.B.W., avec la participation d'un responsable d'association des pêcheurs sur la qualité des eaux de rivières. Dans la mesure de ses possibilités pour ce rendre libre ce jour-là ce sera M. BALZAT qui prendra la parole à ce sujet.

-e-o-o-

LES 3 X 20.

La réunion du 1er jeudi du mois de mai n'a pas été annoncée dans le BOUSVALIEN, par manque de place, veuillez bien nous en excuser. Aussi nous voudrions attirer l'attention de nos amis, que ces réunions se dérouleront toujours le 1er jeudi du mois à la Cure de Bousval; de 14 H 30 à 17 H 30.

Pour le mois de Juin retenez la date du 4 juin !

-o-o-o-

Nous rappelons de même que des cours de musique privés et gracieusement offerts par la Société de Musique de LASNE CHAPELLE ST LAMBERT, avec prêts d'instruments (cuivres) sont accessibles aux enfants à partir de 12 ans et adultes sans limite d'âge. SOLFÈGE ET COURS SIMULTANES

Prendre contact avec M. VAN GYZEGHEM - 10 Drève du Château de La Motte à 1488 BOUSVAL - Tél. 010/61 43 60

-ooo-o-

Le temps presse pour organiser notre exposition du mois d'août ! Aussi un appel pressant est lancé pour vous faire connaître si vous désirez nous prêter des objets insolites, des outils, des anciens jouets, des vêtements d'une autre époque que vous avez soigneusement conservés, des collections diverses qui susciteraient l'intérêt du public.

Contactez - nous 010/61 15 60 - après 18 H 30 - au secrétariat ou chez les différents membres du Cercle .

-o-o-o-

Une grande récolte de vieux papiers sera organisée par le Cercle Socio Culturel de Bousval, vers le 15 septembre 1981. Dès à présent tenez, vos vieilles revues, vieux journaux, et cartons découpés et rangés puis ficelés .

ARBRE en péril !

Voici quelques extraits du rapport du Professeur P. ROISIN, de la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Etat à Gembloux, au sujet du hêtre situé à l'angle des Drèves Alain, Emmanuelle et de Limauges à Bousval, auprès des autorités Communales de Genappe à la demande de celles-ci.

"- Je me suis rendu hier à Bousval (29 avril 81) avec mon confrère M. Robert PHILIPPOT demeurant dans votre Commune, pour voir l'état du vieux hêtre situé à l'angle des drèves Alain, Emmanuelle et de Limauges afin de répondre à votre question.

Malgré la grande beauté de l'arbre et ses dimensions impressionnantes (3,85 m de circonférence à hauteur d'homme et environ 25-27 Mètres de hauteur totale), il nous semble préférable de renoncer à tenter de le sauver.

Il est maintenant sénile et en cours de dépérissement; sa décrépitude naturelle a sûrement été déclenchée ou en tout cas accélérée par l'été anormalement sec de 1976 et par les divers travaux de voirie (recouvrement des chemins à l'aide d'enduits goudronnés, placement de drains et de collecteurs d'eau) effectués aux abords immédiats de son implantation. Plus d'un tiers de sa cime est complètement morte et sèche, les extrémités de la majorité de ses branches encore vivantes se dessèchent elles aussi, les feuilles apparues ces derniers jours sont anormalement petites. Nous doutons très fort qu'un traitement quelconque puisse encore le sauver de manière durable. D'autre part, les branches mortes de sa cime menacent à tout moment de se rompre au premier coup de vent violent. On peut d'ailleurs constater que de nombreuses branches se sont déjà cassées antérieurement. Aussi cet arbre constitue un grave danger permanent pour les promeneurs et tous les usagers de la route qui circulent dans ce très joli quartier.

Dans ces conditions il nous paraît tout à fait superflu de dépenser encore 64.000 F + TVA pour tenter (peut-être vainement) de le sauver et même très imprudent d'encore le maintenir sur pied. Nous vous suggérons donc avec insistance d'ordonner son prochain abattage. Peut-être des récriminations s'élèveront-elles dans l'opinion publique devant une telle décision, car il est vrai que cet arbre est très beau. Mais sont-ce les partisans de son sauvetage qui accepteront de payer les dépenses inscrites au devis et, plus encore, d'endosser la responsabilité d'un accident grave susceptible de survenir à tout moment ?

On pourrait d'ailleurs songer à le remplacer par un nouvel arbre, pour autant qu'on n'estime pas opportun de déger entièrement le carrefour où il est implanté. Dans ce cas, je conseillerais de replanter plutôt un chêne du pays (chêne pédonculé) haute tige (2.m au moins de hauteur) ou même un "baliveau" (dans le langage des pépiniéristes) et de l'entourer d'un petit grillage pour empêcher que sa tige ne soit abîmée. Le chêne a en effet un enracinement profond et beaucoup plus puissant que celui du hêtre et résistera mieux à la circulation et au tassement du sol. Il est aussi beaucoup plus longévif. "

LE COLLEGE ECHEVINAL, réuni en séance du 5 courant à décider de faire procéder à l'abattage de cet arbre et de le remplacer par un autre comme indiqué dans le rapport du Professeur ROISIN (lettre du 7/5/81)

MAINS OUVERTES

Responsable : M^{lle} Claire VOUSURE - 1 Rue du Village - 1490 COURT ST ETIENNE